



# Section Badminton

## Règlement applicable

### SOMMAIRE

|                                                            |          |
|------------------------------------------------------------|----------|
| <b>I - LES GENERALITES .....</b>                           | <b>2</b> |
| 1.1 - LE DECOMPTE DES POINTS.....                          | 2        |
| 1.2 - LES PAUSES.....                                      | 2        |
| 1.3 - LE MATERIEL .....                                    | 2        |
| 1.4 - LES JOUEURS.....                                     | 2        |
| 1.5 - LE COACHING – LES ENCOURAGEMENTS.....                | 3        |
| <b>II - LE CHAMPIONNAT .....</b>                           | <b>3</b> |
| 1.6 - LA RENCONTRE .....                                   | 3        |
| 1.7 - LES MATCHS .....                                     | 4        |
| 1.8 - LA FEUILLE DE MATCH.....                             | 5        |
| 1.9 - LE CLASSEMENT .....                                  | 5        |
| 1.10 - LE REPORT DE LA RENCONTRE .....                     | 6        |
| 1.11 - LES JOUEURS OU JOEUSES CLASSE(E)S FFBAD.....        | 6        |
| 1.12 - LA NOTION DE « RENFORT D'EQUIPE » .....             | 6        |
| <b>III - LA COUPE.....</b>                                 | <b>7</b> |
| <b>IV - LA GESTION DES COMPORTEMENTS INAPPROPRIES.....</b> | <b>8</b> |



# Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

## I - LES GENERALITES

### 1.1 - Le décompte des points

- Un set se joue en 21 points (simples hommes, simples femmes et doubles). Le set est gagné à 21 s'il y a au moins 2 points de différence. S'il y a toujours moins de 2 points de différence à 29, c'est le premier arrivé à 30 qui gagne le set. Ce qui veut donc dire qu'il y aura 21 échanges minimum (21-0) et 59 échanges maximum (30-29) par set.
- Pour les doubles, les équipes servent chacune leur tour. Par contre, il y a toujours "paire et impaire" et on commence à servir à droite, puis suivant le nombre de points. Et celui qui prend le service sert jusqu'à ce qu'il perde le point.

#### Exemple

A et B jouent ensemble. A est paire. A sert, faute. Point aux adversaires. 0-1 Les adversaires servent et faute. Point à nous 1-1. B sert à gauche comme il est impair.

- A compter de la saison 2027/2028, le décompte des points en match, se fera sur la base de 15 points, conformément à la décision prise le 25 avril 2026 par la fédération internationale.

### 1.2 - Les pauses

- Selon les règles officielles, le set est continu et les joueurs ne peuvent pas s'accorder de pause, sauf un arrêt d'une minute maximum lorsque l'un des deux joueurs atteint 11 points. Une durée plus longue peut être possible en accord entre les 2 joueurs.
- A la fin du set, une pause de 2 minutes est prévue entre chaque set ; les joueurs doivent rester sur le court sauf accord entre les 2 joueurs.

### 1.3 - Le matériel

- L'utilisation du volant de marque Yonex **modèle Mavis 600** (jaune ou blanc) est la règle. Pour autant, si les deux capitaines sont d'accord, ils peuvent utiliser un autre modèle (plume par exemple) ou une autre marque de volant.
- Par principe, la rencontre se déroule avec l'utilisation de volants neufs.
- Les dimensions d'un terrain : 13,40 m par 6,10 m.

### 1.4 - Les joueurs

- Chaque équipe désigne un capitaine et un vice-capitaine.



## Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

- Dans l'hypothèse où un mineur participe aux rencontres Badminton CACDS en tant qu'adhérent, ce dernier est placé sous la responsabilité du responsable de l'équipe concernée (capitaine ou vice-capitaine).
- Pendant une rencontre, un joueur/une joueuse se blesse pendant son match **sur un match obligatoire**. Seul le match disputé est forfait, **pas la rencontre**. S'il devait jouer un deuxième match après son forfait dans le premier, ce deuxième match est également déclaré perdu par forfait.
- Notion de « Joker médical » :
  - L'adhésion d'un nouvel adhérent après le 31 décembre de la saison en cours est autorisée uniquement au titre de « Joker médical », donc seulement pour raison médicale empêchant l'adhérent concerné de revenir sur les cours avant la fin de saison officielle en cours. Toute demande de « joker médical » doit être transmise au responsable de la section Badminton CACDS.
  - Cette demande de « Joker médical » est ensuite soumise au Comité de gestion CACDS, seul apte à valider la demande, sur la base des justificatifs transmis par le demandeur (procédure d'autorisation d'un « joker médical »).
  - Une fois l'accord du Comité de gestion obtenu, le responsable de la section Badminton CACDS en informe le demandeur. Le « joker médical » peut alors disputer les matchs de son équipe.
  - L'adhérent « Joker médical » ne peut en aucun cas être déjà adhérent(e) dans une autre équipe participant au Championnat et à la Coupe CACDS.

### 1.5 - Le coaching – Les encouragements

- Les spectateurs d'un match (qu'ils appartiennent ou non à une des 2 équipes) ne sont pas autorisés à encourager, coacher ou intervenir de quelque façon que ce soit, tant qu'un échange de volant est en cours. Le silence pendant l'échange est donc le principe.
- Le coaching est autorisé uniquement pendant la pause du set (à 11 points) et à la fin du set, et ce, dans le temps imparti de la pause.

## II - LE CHAMPIONNAT

Attention : Pour une lecture plus facile de ce règlement, une **rencontre** oppose 2 équipes alors qu'un **match** oppose des joueurs ou des joueuses.

RAPPEL : La rencontre d'une équipe est déclarée forfait tant que les documents CACDS relatif à cette équipe ne seront pas transmis et conformes aux attendus. De plus une pénalité de 3 points sera appliquée à son classement ultérieur.

De la même façon, tant que la signature d'un joueur n'est pas présente sur le document d'adhésion, les matchs joués par ce joueur seront déclarés forfait.

### 1.6 - La rencontre



## Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

- A l'arrivée dans la salle et avant la rencontre, les capitaines échangent les compositions d'équipe rédigées sur un papier. Sur la base de ces compositions, la feuille de match est rédigée.
- L'équipe vainqueur de la rencontre obtient 3 points alors que l'équipe perdante obtient 1 point. La défaite par forfait d'une équipe vaut 0 point.
- Il est demandé à chaque club qui reçoit d'organiser la rencontre avec des volants neufs.

### 1.7 - Les matches

- Chaque rencontre comportera 7 matches : 3 simples homme, 1 double homme, 1 double mixte, 1 double dame, 1 simple dame ou un 2<sup>e</sup> double mixte. **C'est le capitaine de l'équipe qui reçoit qui décide si c'est le SD ou le DM2 qui sera joué** et en informera le capitaine adverse en amont de la rencontre (a minima 48h).

#### **Attention :**

1) Le double mixte 1, les simple homme 1 et 2 et le double dame sont obligatoires (une même fille ne peut pas jouer les deux doubles mixtes en cas de DM2. En revanche elle peut faire un double mixte et le double dame sauf si elle est classée au sens CACDS) => si ces matches obligatoires ne sont pas joués, la rencontre est forfait.

2) Un même garçon peut faire un double homme et un double mixte, sauf si il est classé au sens CACDS. Il ne peut pas non plus jouer les 2 doubles mixtes.

3) Aucun(e) joueur / joueuse ne peut faire plus de 2 matches par rencontre.

- Si l'un des simples Homme est forfait, c'est le simple homme 3 qui ne sera pas joué.
- Chaque match gagné rapporte 1 point : une équipe peut donc gagner par 7-0, 6-1, 5-2, 4-3.
- Si toutefois, le match n'est pas fini avant la fermeture de la salle, il s'arrête à la première annonce de fermeture de la salle par le gardien ou le responsable de la salle :
  - Le joueur gagnant le match est celui qui a gagné le 1<sup>er</sup> set.
  - Si toutefois, il s'agit du premier set et qu'il y a égalité de point à l'annonce de fermeture de la salle, le set se joue au volant décisif (le service se faisant par le joueur qui devait servir).
  - S'il y a égalité (1 set partout) à l'annonce de fermeture de la salle, c'est le joueur qui a marqué le plus de point dans le 3<sup>e</sup> set qui gagne.
  - S'il y a égalité de point sur le 3<sup>e</sup> set, le set se joue au volant décisif (le service se faisant par le joueur qui devait servir).



# Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

## 1.8 - La feuille de match

- L'envoi de la feuille de match au format PDF uniquement incombe à l'équipe qui reçoit. Pour rappel, la taille maximum des documents PDF transmis est 2 Mo (contrainte actuelle du site de la CACDS).

La feuille de match est adressée **dans les 48 heures** suivant la rencontre à l'adresse [assocacds@gmail.com](mailto:assocacds@gmail.com) pour permettre l'établissement d'un classement régulier par les relais de l'information.

Le titre du mail contenant la feuille de match est **P1** pour la poule 1, **P2** pour la poule 2, etc..., **Coupe** pour les matchs de Coupe et **Challenge** pour les matchs de Challenge. **A défaut le mail ne sera pas traité par le relais de l'information et l'équipe concernée pourra être sanctionnée.**

- Le résultat de la rencontre doit être envoyé par sms au relais de l'information de la poule concernée idéalement dès la fin du match et au plus tard dans les 24h.

## 1.9 - Le classement

- Le classement est réalisé à partir des points gagnés par rencontre et par match. Par exemple, l'équipe A joue et gagne une rencontre par 4 à 2 contre l'équipe B. Le classement s'établit de la façon suivante :

|          | Pts | Jouée | G. | N. | P. | Forfait | PMG* | PMP* |     |
|----------|-----|-------|----|----|----|---------|------|------|-----|
| Equipe A | 3   | 1     | 1  | 0  | 0  | 0       | 4    | 2    | + 2 |
| Equipe B | 1   | 1     | 0  | 0  | 1  | 0       | 2    | 4    | - 2 |

\* les « PMG » (points matchs gagnés) et « PMP » (points matchs perdus) permettront de départager des équipes ex-aequo au niveau de la colonne « Points ».

- En fin de championnat, en cas d'égalité parfaite entre deux équipes (même nombre de points ainsi que même PMG et PMP), l'équipe ayant le meilleur goal-average au niveau des sets sur l'ensemble de la saison primera sur l'autre équipe.

Exemples :

|   |              |                                 |      |
|---|--------------|---------------------------------|------|
| * | 1 - Equipe X | 75 sets gagnés / 60 sets perdus | + 15 |
|   | 2 - Equipe Y | 80 sets gagnés / 70 sets perdus | + 10 |
| * | 1 - Equipe X | 80 sets gagnés / 60 sets perdus | + 20 |
|   | 2 - Equipe Y | 75 sets gagnés / 55 sets perdus | + 20 |

- En début de saison, la montée ou la descente est obligatoire en fonction du classement en poules à l'issue de la saison précédente.  
Toutefois, une décision dérogatoire des responsables de la section Badminton en accord avec les capitaines d'équipes est possible et cela POUR MAINTENIR un nombre d'équipes minimum dans les poules. Il sera alors proposé au premier qui devait descendre (5e au classement de sa poule) de se maintenir. En cas de refus, il sera proposé au 2e qui devait descendre (6e au classement de sa poule).
- Une pénalité de 3 points est appliquée à l'équipe n'ayant pas adressé les documents CACDS avant la date butoir fixé dans le compte rendu de la réunion des capitaines ou si les documents sont non conformes.



# Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

## 1.10 - Le report de la rencontre

- **Aucun report de rencontre n'est possible**, sauf fermeture de la salle imposée (par exemple décision municipale ou arrêté préfectoral déconseillant les déplacements en raison de la météo...) ou indisponibilité du créneau (par exemple événement organisé par une autre association, etc). Dans ce cas, le responsable de l'équipe privée de sa salle devra transmettre le justificatif de la décision au responsable de la section badminton.
- Les rencontres sont jouées à la date prévue ; à ce titre, l'absence d'un ou plusieurs joueur(se)s pour raison personnelle (obligation professionnelle, congés, etc ...) relevant de la bonne gestion de l'équipe par son capitaine, est sans incidence sur la tenue de la rencontre.
- A défaut, l'équipe ne jouant aucun match sera déclarée forfait.

## 1.11 - Les joueurs ou joueuses classé(e)s FFBad

- La participation en CACDS de joueurs ou joueuses classé(e)s FFBAD est autorisée.

Cependant, une équipe ne peut faire jouer, lors d'une rencontre opposant 2 équipes, qu'un(e) seul(e) joueur ou joueuse classé(e). Chacun ne peut faire qu'un match.

- Si l'équipe ne respecte pas la règle, elle perd le match par forfait (0/7 +0/14 au goal-average). En cas de récidive, l'équipe sera forfait pour la saison et reléguée automatiquement en poule inférieure pour la saison suivante.
- La règle du joueur classé ne s'applique pas aux joueurs classés P10, P11, P12 ou D9. Elle continue à s'appliquer sur les autres niveaux fédéraux N, R et D. Le classement de référence à prendre en compte est le meilleur des classements pour l'ensemble des catégories (DM, DD, DH, SH, SD) : donc si un joueur (joueuse) est classé(e) N, R ou D dans une des catégories et P dans une autre, au sens CADS, il est classé N, R ou D.
- L'application de cette règle se fait sur la base du classement au 1<sup>er</sup> octobre de la saison concernée pour toute la durée de la saison.

## 1.12 - La notion de « renfort d'équipe »

**RENFORT MASCULIN** : Aucun renfort n'est autorisé pour les hommes que ce soit pour monter ou pour descendre.

**RENFORT FEMININ** : Une joueuse peut monter/descendre plusieurs fois dans l'année et pourra faire 2 matchs par rencontre (sauf classée qui ne peut faire qu'un match) **dans le seul but d'éviter un forfait à son équipe** :

- Le capitaine de l'équipe « renforcée » doit le formaliser sur la feuille de match **en ajoutant dans la marge la lettre « R »** (pour renfort) à côté du nom de la personne concernée ;
- La joueuse renforçant une équipe ne peut pas jouer pour son équipe **au titre de la même journée de championnat** de l'équipe renforcée.



## III - LA COUPE et LE CHALLENGE

- S'agissant de match à élimination directe avec nécessité d'un vainqueur, chaque match comptera un point :
- 3 simples homme, 1 double homme, 1 double mixte, 1 double dame, 1 simple dame ou un 2<sup>e</sup> double mixte.
- **C'est le capitaine de l'équipe qui reçoit qui décidera si c'est le SD ou le DM2 qui sera joué** et en informera le capitaine adverse en amont de la rencontre (a minima 48h).
- L'équipe qui reçoit est celle évoluant dans la poule la plus basse, **et cela y compris pour les matchs de finale**. Si les deux équipes évoluent dans la même poule, c'est l'équipe tirée au sort en premier qui reçoit.

### **Attention :**

1) **Le double mixte 1, les simples homme 1 et 2 et le double dame sont obligatoires** (une même fille ne peut pas jouer les deux doubles mixtes en cas de DM2. En revanche elle peut faire un double mixte et le double dame sauf si elle est classée au sens CACDS) => **si ces matchs obligatoires ne sont pas joués par une équipe, la rencontre est forfait pour cette équipe.**

2) Un même garçon peut faire un double homme et un double mixte, sauf si il est classé au sens CACDS. Il ne peut pas non plus jouer les 2 doubles mixtes.

### **3) Aucun(e) joueur / joueuse ne peut faire 3 matchs ou plus.**

- Si l'un des simples Homme est forfait, c'est le simple homme 3 qui ne sera pas joué.
- Une joueuse classée peut faire 1 match.
- La rencontre se joue sur le terrain de l'équipe évoluant en poule inférieure, ou sur le terrain de l'équipe tirée au sort en premier lorsque les deux équipes sont dans la même poule.
- En cas de forfait lors du tour préliminaire, l'équipe concernée sera forfait pour l'ensemble de la compétition de la coupe.



## IV - LA GESTION DES COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS

L'association CACDS ne tolère en aucun cas les comportements inappropriés dans le cadre de la pratique d'un sport en général, et notamment sur un cours de badminton.

C'est la raison pour laquelle, il est apporté une attention particulière aux adhérent(e)s qui se rendront coupables de conduite offensante, inappropriée ou répréhensible.

- En conséquence, en cas de lancer de raquette (nous ne parlons pas ici des lâchers de raquette involontaires, causés notamment par la transpiration ou bien la chute d'un/e joueur/se), les sanctions cumulatives immédiates seront les suivantes :

1/ Forfait de l'adhérent(e) ayant jeté sa raquette pour l'ensemble des matchs de la rencontre. Le capitaine de l'adhérent(e) concerné(e) doit indiquer sur la feuille de match la perte du match pour ce motif, ce qui permettra au responsable de la section Badminton d'avoir connaissance de ce fait.

2/ Suspension de l'adhérent(e) pour les 2 rencontres suivantes (championnat et/ou coupe).

- En cas de récidive de la part de l'adhérent(e) au cours de la même saison, les sanctions cumulatives immédiates seront les suivantes :

1/ Perte de la rencontre par forfait pour l'équipe de l'adhérent(e) récidiviste. La CACDS considère en effet que le capitaine de l'équipe n'aura pas fait le nécessaire pour régler le problème suite à la première sanction. L'adhérent(e) pénalise donc l'ensemble de son équipe par son comportement inapproprié.

2/ Exclusion de l'adhérent(e) pour le reste de la saison.

Le constat du comportement inapproprié et l'information peuvent être remontés par n'importe quel joueur auprès du capitaine adverse ou du vice-capitaine adverse lors de la rencontre. Ce dernier doit indiquer sur la feuille de match la perte du match pour ce motif.